

APEEE

Rapport d'activité 2011-2012



Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Européenne d'Uccle

Avenue du Vert Chasseur, 46 - 1180 Bruxelles

02/373 86 63

info@apeee-bxl1.be

www.apeee-bxl1.be

Rapport d'activité 2011-2012

Table des matières

Le mot du président	page 3
École maternelle et primaire	page 4
École secondaire	page 5
Enfants « SWALS »	page 6
Enfants « SEN »	page 7
Minerval – catégorie III	page 7
Prévention des comportements à risque	page 8
Conseil de discipline	page 8
Interparents (IP)	page 9
Autorité Centrale des Inscriptions (ACI)	page 9
Transport	page 11
Cantine	page 13
Césame	page 15
Comité Sécurité et Hygiène (CSH)	page 18
Classes de neige	page 19
Comptes APEEE au 31/08/2012	page 21
Comptes APEEE Services au 31/08/2012	page 27

Le mot du président

L'année 2012 aura été une année mouvementée avec le déménagement d'une partie de notre école vers le site de Berkendael afin de permettre à la Régie des bâtiments de rénover le bâtiment Fabiola sur le site d'Uccle. L'APEEE – administrateurs et services – nous avons fait le maximum pour que ce déménagement se fasse dans les meilleures conditions possibles, en étroite collaboration avec l'école. Je tiens à remercier encore une fois les personnels des services pour l'extraordinaire effort fourni, et la qualité des solutions trouvées. Maintenant nous avons la ferme intention, déjà exprimée directement en plusieurs occasions, de demander à la Régie des bâtiments des informations claires et fréquentes sur l'avancée des travaux de rénovations, et nous ne manquerons pas de leur rappeler que cette séparation de notre école sur deux sites doit rester la plus courte possible.

L'année 2013 se profile et de nouveaux défis nous attendent, pas forcément plus simples. Le principal défi est lié à la situation économique générale et aux menaces budgétaires qu'elle fait peser tout à la fois sur le système des écoles européennes et sur nos services. Par ailleurs de nouvelles tensions vont s'exercer sur le nombre d'inscriptions dans notre école tant qu'une 5ème école ne sera pas ouverte. Enfin il faut aussi que nous soyons vigilants à l'équilibre des comptes de nos services, particulièrement de la cantine et de CESAME.

Je ne voudrais pas toutefois ne voir que des nuages sombres dans le ciel de la cour de récréation de notre belle école. Nous avons aussi des perspectives plus réjouissantes pour les mois à venir : la fête de l'école qui sera organisée en avril prochain, le travail important réalisé par les deux vice-présidents sur la lutte contre les addictions, l'amélioration de la qualité du service de notre cantine dès la prochaine rentrée,... Bref, nous continuons de travailler ensemble à faire que notre école soit agréable à vivre pour tous.

*Richard Frizon
Président de l'APEEE*

École maternelle et primaire

Quels sont les types de problématiques qui ont été traitées ? Quels en ont été les résultats ?

Que reste-t-il encore à faire ?

Voici les sujets sur lesquels les représentants des parents ont progressé au cours de l'année scolaire écoulée :

- le dossier principal de l'année 2011-2012 a été la fermeture prévue du bâtiment Fabiola et ses conséquences, principalement le déménagement de 430 enfants vers le site de Berkendael. L'APEEE a organisé une large consultation des délégués et des parents qui a culminé en une Assemblée Générale Extraordinaire : la direction et le Secrétaire Général des Ecoles Européennes ont pu rencontrer les parents, leur expliquer les raisons du changement proposé et les rassurer sur de nombreux points. Dans la seconde partie de cette AG, les parents ont pu élaborer et adopter une résolution qui a formé la base du travail concret de l'APEEE dans les mois qui ont suivis. Ce travail a toujours eu pour but de défendre le bien-être des enfants concernés, tant au niveau des Services offerts par l'APEEE (Transport, Cantine et Périscolaire) qu'au niveau des aspects gérés par l'école : salles de classe, cours de récréation, hygiène (toilettes, etc...) et sécurité à Berkendael, participation financière de l'école, obtenir les informations sur les travaux prévus, présence de la psychologue à Berkendael, Learning Support et services pour les élèves SEN, sur place, langues SWALS, etc...
- parmi les autres sujets abordés lors du Conseil d'Education Primaire/Maternelles, on notera : un meilleur support pour les SWALS, la Math Room, l'accès à la piscine en primaire;
- suivi d'une Politique des Devoirs, approuvée en Conseil d'Education
- etc...

Cela a constitué un travail fait de beaucoup de contributions individuelles, mais aussi un travail de groupe de plusieurs parents volontaires, disponibles et ouverts au dialogue avec la Directrice adjointe du primaire, Mme Nordström et son équipe éducative ainsi que les enseignants de maternelle et du primaire qui font de leur mieux pour entourer nos enfants.

Parmi les sujets à suivre, on notera:

- les Classes de Neige qui sont gravement remises en question ;
- plus généralement tous les voyages scolaires de plus d'une journée, qui sont appelés à l'école "Classes Transplantées" et devront faire l'objet d'un débat voire d'une réorganisation ;
- et bien sûr un suivi de la situation à Berkendael.

Eric Leurquin
Vice-Président de l'APEEE pour les maternelles et le primaire

École secondaire

Les principaux dossiers suivis par le Conseil d'éducation secondaire ainsi qu'en réunion Bilatérale avec la Direction en 2011-2012 portaient sur :

Voyages scolaires

Après plusieurs consultations, on s'est accordé pour avancer le voyage de S4 à S2 et pour réduire la durée à 3 jours/2 nuits. Ces voyages se dérouleront à la fin d'octobre et non plus au printemps.

Un programme transitoire permettra aux élèves scolarisés en 2011-12 en S2 et S3 de prendre part à un voyage.

Stages en entreprise

Après consultation des parties intéressées et notamment les élèves, on a approuvé que les stages en entreprise auront lieu en S6 au lieu de S5.

Le stage ne sera pas rendu obligatoire.

Le concept de l'évaluation au retour des élèves fera l'objet d'un projet pilote pour un premier groupe d'élèves en 2012-13.

Opération drogue à l'école

Un contrôle de drogue par la police a eu lieu le 26 Avril, suite auquel un conseil de discipline a été organisé pour les élèves en possession de drogue.

L'APEEE a créé un groupe de travail pour la prévention de la drogue et a mis en contact l'organisation InforDroque avec l'école pour travailler dans le domaine de la prévention.

Décision concernant les dossiers de l'enseignement supérieur

Malgré l'opposition d'Interparents, le Conseil Supérieur a approuvé la réforme concernant le soutien des enseignants pour certains dossiers d'enseignement supérieur, et notamment pour le Royaume Uni (UCAS).

Une contribution de 260 EUR est demandée pour la gestion des dossiers universitaires au Royaume Uni et 130 EUR pour certains autres pays.

Extranet

La direction est prête à étudier avec les personnels enseignants les modalités de la mise en place d'un agenda électronique qui permettrait de consulter les devoirs, leçons et tests indiqués par les professeurs et permettrait de mieux suivre à distance le travail des enseignants.

Pere Moles Palleja
Vice-Président de l'APEEE pour le Secondaire

Enfants SWALS

L'intérêt général et le bien-être des élèves SWALS (« *Students Without A Language Section* », *étudiants sans section linguistique*) est déjà abordé à travers les activités liées à leurs sections «véhiculaires» (FR, DE, FR). Cependant, des problèmes spécifiques peuvent se poser concernant les SWALS L1, du fait de la spécificité du système SWALS et de son organisation, et en raison du statut de minorité inhérente du groupe qui pourrait nécessiter une attention supplémentaire.

Les questions générales portent sur l'affectation des SWALS dans les sections véhiculaires, une participation équitable à l'organisation des emplois du temps et le fait d'assurer des capacités comparables (salles de classe, livres scolaires, etc.), la participation effective des parents au programme de soutien à l'intégration SWALS, et le travail avec l'administration sur la transparence de l'organisation du programme des SWALS à l'école européenne d'Uccle (Bruxelles I). Il existe une aide spécifique réservée aux SWALS dans ce but, et les parents SWALS de l'APEEE veillent constamment à assurer l'efficacité maximale de ce programme.

En 2011-2012, les représentants de l'APEEE pour les SWALS ont travaillé avec l'école et les enseignants de la section anglaise du primaire (ces derniers ayant déjà préparé un « pack d'accueil »), à la mise en place d'un premier plan d'action pour les enfants SWALS du primaire. Ces mêmes représentants ont été en contact régulier avec l'administration de l'école, les représentants de sections et les enseignants de langue 1 des enfants SWALS, afin de trouver des solutions aux problèmes d'horaire et d'intégration se présentant notamment au cours des premiers mois de l'année scolaire. Les défis importants de la rentrée 2011 en maternelle anglophone ont été relevés avec succès ; ces défis ne se sont pas représentés à la rentrée 2012 qui a été plus sereine en raison d'une sensibilisation accrue et d'une préparation anticipée.

Durant le printemps 2012, une attention particulière a été portée à l'organisation du déménagement des maternelles et 1^{ères} primaires vers Berkendael. L'enseignant unique devant travailler sur les deux sites constituait un défi supplémentaire qui, non pris en compte, aurait posé d'importantes perturbations dans l'enseignement du programme de L1 pour les SWALS. Des solutions adaptées ont été trouvées.

Andrej Kobe
Représentant SWALS au CA de l'APEEE

Special Educational Needs (SEN) development

Le groupe de travail "enfants SEN" a tenté de développer une politique cohérente tentant de rassembler toutes les politiques existantes concernant les besoins éducatifs particuliers : SEN, Learning Support et SWALS (enfants slovènes, bulgares et roumains, à Bruxelles I). Les restrictions budgétaires actuelles n'ont pas simplifié les débats. De ce fait, les recours aux orthophonistes et autres kinésithérapeutes ont dû être externalisés. Les contrats SEN existants se poursuivent mais toute nouvelle demande sera confrontée à un système nouveau et complexe. Les parents auront à choisir un thérapeute sur une liste agréée, la thérapie pourra avoir lieu sur le site de l'école si les horaires le permettent, mais cette dernière ne s'impliquera pas dans la mise à disposition ou la coordination avec d'autres formes de soutien SEN. Les parents seront également tenus de payer eux-mêmes les thérapies (théoriquement remboursables par l'assurance maladie).

Ce nouveau système est encore en phase de mise en place ; son bon fonctionnement va devoir être vérifié. Les représentants des parents, via Interparents, ont fait connaître leurs préoccupations quant à ces nouvelles mesures d'économies. Les thérapeutes employés par l'école par le passé voient leur travail se tarir et risquent de partir emportant avec eux leurs nombreuses années d'expérience et de dévouement. Ceci dit, le soutien SEN doit continuer à être dispensé aux enfants qui en ont besoin, à partir d'une ligne budgétaire spécifique et en fonction du critère indiscutable de « besoin ». Même si le système scolaire européen ne peut être considéré comme un « tout compris », la philosophie n'en demeure pas moins que chaque enfant devrait pouvoir rester dans ce système scolaire dès lors qu'il est démontré que ce système peut lui profiter et l'aider à progresser.

*Sibylle Grohs
Membre du Bureau de l'APEEE*

Minerval – Catégorie III

Des actions judiciaires contre les 4 écoles européennes situées en Belgique (Uccle, Woluwe, Ixelles et Mol) ont été introduites au mois de mars 2004.

Lors de la procédure devant le tribunal de 1ère instance, un règlement à l'amiable avec la partie adverse n'a pu avoir lieu, car cette dernière a fait appel de la décision du Tribunal au cours de la séance du 12/10/2006. Lors de la procédure en appel, le jugement a été à nouveau favorable aux parents. Les écoles ont dès lors accepté d'indemniser les parents.

La procédure est toujours en cours suite à de nouvelles demandes de la part de la Présidente de la Cour d'Appel de Bruxelles et aux difficultés de fixer un calendrier plus rapide.

Le règlement définitif de cette procédure et le versement des indemnités devraient se faire au mois de février 2013.

Alain Kruys

Prévention des comportements à risque

Au vu de l'intervention policière au printemps 2012, suivie de 2 mails aux parents de la part du Directeur Adjoint du Secondaire et de Conseils de Discipline pour 4 adolescents (avec expulsion pour certains), l'APEEE a proposé de lancer un groupe de travail qui développe une approche préventive, participative et sur le long terme.

Différents groupes cibles ont été identifiés au sein de la communauté scolaire:

- élèves;
- enseignants;
- autre personnel: PAS, concierge, nettoyeurs, personnel Apeee;
- parents;
- ainsi qu'autour de l'école: voisins, commerçants, chauffeurs de bus.

L'objectif est de conscientiser (et donc aussi informer) en vue d'une prévention (et donc réduction de la consommation) des drogues, alcool inclus.

Pour communiquer avec les parents, des conférences sont prévues en 2012-2013.

Pour communiquer avec les autres groupes-cibles, l'APEEE a rencontré et fait venir à l'école une asbl spécialisée (Infor-drogues) pour une discussion/débat interactive avec les professeurs et la direction. Ceci se développera en 2012-2013.

Eric Leurquin
Vice-Président de l'APEEE pour les maternelles et le primaire

Conseils de discipline

Pour mémoire, les familles ont la possibilité de se faire aider et accompagner par un représentant de l'association des parents d'élèves lorsque leur enfant est convoqué à un conseil de discipline.

L'intervention du représentant de l'association des parents d'élèves se fait toujours dans la plus grande discrétion et confidentialité.

A la demande des familles, j'ai assisté cette année à un Conseil de discipline et espère avoir pu les aider dans ce moment difficile.

Pierre Choraine

Interparents

Interparents, association représentant toutes les associations de parents d'élèves des écoles européennes de type I, a encore été très active dans bon nombre de dossiers cette année.

Nous avons assisté aux réunions du Conseil Supérieur des Ecoles Européennes, des comités pédagogiques et des comités budgétaires. Nous sommes également actifs au sein de nombreux groupes de travail tels que « langues », « minerval catégorie III », « partage des coûts », « orientation professionnelle », « réforme du baccalauréat et des études ».

Nous avons fait pression sur le Parlement afin de rétablir le budget et étions représentés dans le comité des requêtes. Nous avançons pas à pas et continuons à subir de sévères restrictions budgétaires.

La réforme du baccalauréat prend lentement forme, de nouvelles options sont mises en place année après année, afin d'améliorer l'efficacité du système et de permettre ainsi l'ouverture progressive du système à de nouvelles écoles de type 2.

Vous trouverez plus d'informations sur les travaux d'Interparents sur leur site (www.interparents.eu).

Rachel Harvey-Kelly

Autorité Centrale des Inscriptions (ACI)

Résultats 2012/2013 et propositions pour 2013/2014

Dans le cadre de la campagne 2012/2013, 2270 demandes d'inscription et de transfert ont été traitées, les demandes de catégorie I et II* (Eurocontrol, à partir de la 1^{ère} primaire) étant de 2166.

Par rapport aux années scolaires précédentes, le nombre de demandes traitées est en augmentation, comme en attestent les chiffres suivants :

	Demandes traitées (toutes catégories)	Augmentation	Pourcentage
2010-2011	1 944		
2011-2012	2 115	+ 171	+ 9%
2012-2013	2 270	+ 155	+ 7%

Avec l'ouverture de Bruxelles IV à Laeken les chiffres pour Uccle ont diminué :

	Effectifs septembre 2011	Effectifs septembre 2012
Bruxelles I	3 158	3 049
Bruxelles II	3 184	3 153
Bruxelles III	2 932	2 909
Bruxelles IV	1 052	1 525
Total	10 326	10 636

La politique d'inscription pour la prochaine année scolaire (2013-2014) ne connaît que peu de changements :

- le nombre maximum d'élèves par classe reste fixé à 30 enfants ; la réduction à 28 enfants par classe annoncée pour 2012 et déjà reportée n'est toujours pas à l'ordre du jour ;
- les élèves partis étudier à l'étranger auront le droit de retrouver leur classe d'origine (si cela a été discuté et accordé par l'école préalablement) ;
- pour des raisons pédagogiques bien particulières (choix d'option notamment), un élève pourrait obtenir l'autorisation d'être transféré de l'une des EE de Bruxelles vers une autre EE de Bruxelles, en 5ème secondaire.

Structure de Bruxelles I : répartition des classes par section pour l'année scolaire 2013-2014

Classe	Section	DE	DK	EN	ES	FR	HU	IT	PL	Total
Maternelle		1	1	1	1	5	1	1	1	12
P1		1	1	1	1	3	1	1	1	10
P2		1	1	1	1	3	1	1	1	10
P3		1	1	1	1	3	1	1	1	10
P4		1	1	1	1	3	1	1	1	10
P5		1	1	1	1	3	1	1	1	10
S1		1	1	2	1	3	1	1	1	11
S2		1	1	2	1	3	1	1	1	11
S3		1	1	2	1	3	1	2	1	12
S4		1	1	2	1	3	1	1	1	11
S5		2	1	2	1	4	1	1	1	13
S6		1	1	2	1	3	1	2	1	12
S7		1	1	2	1	4	1	1	1	12
Total		14	13	20	13	43	13	15	13	144

Pour les Catégories III : limiter l'inscription d'élèves de catégorie III aux frères et sœurs d'élèves actuels dans le strict respect des décisions du Conseil supérieur concernant cette catégorie d'élèves, eu égard à la surpopulation actuelle des Ecoles européennes de Bruxelles.

Les futures inscriptions sont basées sur la proposition suivante :

INSCRIPTION DANS LES ECOLES EUROPEENNES DE BRUXELLES
DES ELEVES NE PRESENTANT PAS DE CRITERE PARTICULIER DE PRIORITE
SELON LA DISTRIBUTION DES SECTIONS LINGUISTIQUES PRESENTES DANS PLUSIEURS ECOLES

	DE	EN	IT	NL	FR	
Maternelle	Bruxelles I-II-III-IV jusqu'à 15 élèves puis Bruxelles I et IV jusqu'à 24 élèves	Bruxelles I-II-III-IV jusqu'à 15 élèves puis Bruxelles I et IV jusqu'à 24 élèves	Bruxelles I-II-IV jusqu'à 15 élèves puis Bruxelles I et IV jusqu'à 24 élèves	Bruxelles II-III-IV jusqu'à 15 élèves puis Bruxelles IV jusqu'à 24 élèves	Bruxelles I-II-III-IV jusqu'à 24 élèves Bruxelles I et IV jusqu'à 24 élèves	Maternelle
P1						P1

	DE	EN	IT	NL	FR	
P2						P2
P3	Bruxelles I et IV	Bruxelles I et IV	Bruxelles I et IV	Bruxelles IV	Bruxelles I et IV	P3
P4	jusqu'à 26 élèves	jusqu'à 26 élèves	jusqu'à 26 élèves	jusqu'à 26 élèves	jusqu'à 26 élèves	P4
P5						P5

	DE	EN	IT	NL	FR	
S1						S1
S2	Bruxelles IV	Bruxelles IV	Bruxelles IV	Bruxelles IV	Bruxelles IV	S2
S3	jusqu'à 26 élèves	jusqu'à 26 élèves	jusqu'à 26 élèves	jusqu'à 26 élèves	jusqu'à 26 élèves	S3
S4						S4
S5	A partir de la S5	A partir de la S5	A partir de la S5	A partir de la S4	A partir de la S5	S5
S6	Bruxelles I-II-III	Bruxelles I-II-III	Bruxelles I-II	Bruxelles II-III	Bruxelles I-II-III	S6
S7	jusqu'à 26 élèves	jusqu'à 26 élèves	jusqu'à 26 élèves	jusqu'à 26 élèves	jusqu'à 26 élèves	S7

L'Autorité centrale des inscriptions se réserve le droit d'adapter cette structure, à savoir procéder à la création ou à la suppression de classe(s) dans l'une ou l'autre école, en fonction du nombre de demandes d'inscription recevables selon les dispositions de la politique d'inscription, dans le respect des lignes directrices fixées par le Conseil supérieur.

Les règles de regroupement des classes décidées par le Conseil supérieur s'appliquent.

Hajo Altenberg

Transport

Année scolaire 2011-2012

Le réseau de transport de l'Ecole européenne d'Uccle est constitué d'une flotte de 50 bus le matin et 52 bus l'après-midi. Cette flotte de bus provient de 18 compagnies d'autocaristes différentes, la politique du Comité de Transport étant de diversifier les compagnies afin d'obtenir de meilleures offres et d'éviter une situation de «monopole».

Le taux d'occupation des bus est satisfaisant : entre 42 et 45 élèves par bus de 50 places, ce qui donne un taux de +/-85 à 90%.

2.195 élèves se sont rendus à l'école en transport scolaire au cours de l'année scolaire 2011-2012.

Le prix annuel de l'abonnement scolaire a été fixé, pour l'année 2011-2012, à 1.121 €.

Au cours de l'année scolaire écoulée, nous avons également beaucoup travaillé, en collaboration étroite avec les autres services de l'APEEE, pour mettre en œuvre le paiement en ligne. Vu le coût de ce procédé, il a été abonné.

Pour ce qui est de la possibilité pour les parents d'inscrire en ligne leurs enfants au transport pour l'année 2011-2012, celle-ci a été très bien reçue et très appréciée.

Rentrée 2012

Nous avons connu une rentrée scolaire 2012-2013 très compliquée de par l'organisation du double service (Uccle & Berkendael). Il a fallu en plus inclure dans ces services, les bus navettes « parents » et « garderies Uccle ».

Comme cela est toujours conseillé par le Comité de Transport, de nombreux parents de petits élèves de maternelle préfèrent accompagner eux-mêmes leurs enfants à l'école les premiers jours, évitant ainsi les éventuels désagréments (petits élèves qui ne trouvent pas leur bus, etc.).

A ce jour, 2274 élèves prennent tous les jours les 64 bus (matin) et 66 bus (retour) que compte cette année notre flotte, appartenant à 20 compagnies. Le prix annuel de l'abonnement est, pour l'année scolaire 2012-2013, de 1466 €.

Comme à chaque rentrée scolaire, nous avons reçu de la part de plusieurs parents des demandes de changement d'arrêt ou des propositions de nouveaux arrêts. Ces demandes ont été analysées au cours d'un Comité de gestion du Transport (composé du personnel de l'ASBL APEEE Services Transport et des parents membres du Comité de gestion du Transport). Dans la mesure du possible, et pour autant que les demandes de changements soient raisonnables et réalisables, nous essayons toujours de leur donner une réponse positive.

Formation

Nous organisons comme chaque année une formation sécurité bus et évacuation bus. Toutes les classes de primaire et de maternelle ont reçu ou vont recevoir cette formation ainsi qu'un exercice pratique dans les bus, soit 61 classes du 12 au 30 novembre. La même formation est donnée aux surveillants de bus. Nous organisons aussi un cours d'anglais pour les surveillants adultes chaque semaine de 10h à 11h le mercredi.

La gestion quotidienne du service Transport est assurée par 4 personnes que nous tenons à féliciter et à remercier pour leur grande efficacité et leur diligence :

- Frédéric Herinckx, gérant
- Carine Decostre, assistante
- Agnès Laurent, assistante
- Nathalie Moraitis, assistante.

Le Comité de Transport est composé de trois parents d'élèves du transport de l'école (bénévoles), dont son président.

Nous encourageons vivement d'autres parents à venir se joindre à nous pour assurer un service essentiel destiné avant tout à nos élèves.

Hajo Altenberg
Président du comité Transport

Cantine

Lors de l'année scolaire 2011-2012, la Cantine de l'École Européenne d'Uccle a offert des repas chauds à une moyenne de 1990 élèves par jour répartis en 3 plages horaires, dans les deux réfectoires Fabiola et Van Houtte.

Depuis septembre 2010, il n'y a qu'un seul service au Bâtiment Fabiola, uniquement pour les enfants de maternelle. Pendant l'année 2011-2012, tous les autres enfants ont mangé dans le réfectoire Van Houtte, répartis en trois services. Il n'y a plus d'enfants dans le réfectoire des professeurs, comme c'était le cas l'année précédente.

La cantine se charge également de la préparation et/ou de la vente des snacks servis dans les deux cafétérias du secondaire : au bâtiment Platon pour les trois premières années du secondaire et au bâtiment Van Houtte pour les S4-5-6-7.

En décembre 2011 notre candidature auprès de Bruxelles Environnement pour bénéficier d'un **accompagnement pour développer une alimentation durable dans les cafétérias (en complément au programme Cantines Durables déjà en cours)** a été retenue. Plusieurs rencontres ont eu lieu pendant l'année entre représentants des élèves de secondaire, des professeurs, de l'école et de la cantine, et nous avons décidé de concentrer nos efforts sur la Cafétéria Platon où l'offre a été complètement revue en septembre 2012.

Le CA de la cantine a décidé d'une augmentation de 0,35 € par repas à partir de septembre 2011 et ce pour couvrir:

- l'augmentation du prix des matières premières ;
- le remplacement du matériel de cuisine vieillissant (notre cuisine a déjà 20 ans) ;
- l'embauche de personnel supplémentaire pour la préparation des repas.

Un nouveau volet du programme « Collectivités durables en Région Bruxelloise », en cours depuis déjà deux années, a débuté en mai 2011. Ce volet est davantage personnalisé et individualisé.

Un « Plan d'Action Cantine Durable » pluriannuel a été rédigé et approuvé. Ce Plan d'Action a pour but une reconnaissance « Cantine Durable » pour notre école et il implique un travail en collaboration des différentes parties prenantes : Ecole – Usagers (parents et enfants) – Cantine.

Voici les objectifs principaux de ce Plan d'Action :

- Communication : sensibiliser les usagers et le personnel de notre cantine à l'alimentation saine et durable.
- Favoriser l'équilibre alimentaire des menus tout en : augmentant la quantité de produits non transformés, diminuant le gaspillage alimentaire, diminuant la proportion des protéines animales et introduisant une offre durable et/ou bio en maintenant le prix du ticket.

Les actions concrètes pendant l'année écoulée ont été les suivantes :

- envoi régulier des Newsletters **Alimentation Durable à l'EEB1** ;
- action « Tuesday is soup day » ;
- projection du film « Lovemeatender ».

Un cuisinier supplémentaire a aussi été engagé à partir de septembre 2011, qui s'occupe tout particulièrement de la cuisine froide et du service des maternelles.

Une visite impromptue de l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire) en mai 2011 a confirmé que notre cantine respecte scrupuleusement les règles d'hygiène en vigueur. L'analyse de l'AFSCA a révélé certains points à corriger, particulièrement en ce qui concerne l'infrastructure de notre cuisine. Les modifications nécessaires ont été réalisées en collaboration avec l'Ecole et lors de la visite de contrôle nous avons reçu des compliments.

La gestion quotidienne de l'ASBL Cantine est assurée par notre gérant, Tony Dillen, ainsi que nos trois cuisiniers et le personnel de service, que nous remercions pour leur capacité de travail, leur bonne humeur et leur adhésion au projet « Cantines Durables ».

Le Conseil d'Administration du Comité de Cantine est composé de quatre parents d'élèves utilisateurs de la cantine et/ou cafétérias de l'Ecole, qui travaillent de façon bénévole. Il est présidé depuis septembre 2009 par l'un de ces parents. Il se réunit tous les mois avec le gérant et des représentants de l'école et des élèves.

*Teresa Fernández-Gil
Présidente du comité Cantine*

Césame

Activités périscolaires

L'année scolaire 2011-2012 confirme un fléchissement du nombre d'inscrits aux activités périscolaires lié principalement à la baisse des effectifs au primaire (110 enfants en moins depuis 2007-2008). Nous notons également que les élèves de 4^{ème} et 5^{ème} primaires sont moins demandeurs et sont souvent inscrits à une seule activité.

Du côté des secondaires, nous avons lancé plusieurs nouvelles activités : zumba, atelier d'écriture italienne, home decor. Le cours de zumba a connu un grand succès, mais nous avons dû supprimer l'atelier d'écriture en raison du faible nombre d'inscriptions. Il s'avère toujours aussi difficile de proposer des nouveautés car les élèves s'orientent vers les activités qu'ils connaissent. Les effectifs du secondaire ont augmenté de manière significative ces dernières années (425 élèves en plus depuis 2005-2006) sans pour autant que cela bénéficie au périscolaire car les activités se déroulent principalement après les cours et les élèves préfèrent fréquenter des activités en dehors de l'école.

Année scolaire	Nombre d'inscriptions				
	1 ^{ère} et 2 ^{ème} primaires		3 ^{ème} à 5 ^{ème} primaires	Secondaires	Total
	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre			
2007-2008	327	214	422	263	1 226
2008-2009	284	196	485	242	1 207
2009-2010	290	166	485	244	1 185
2010-2011	262	150	461	282	1 155
2011-2012	291	207	402	251	1 151

Grâce à la subvention de 30.000€ accordée par l'APEEE (en compensation de la perte de la subvention école et de la participation des parents), le résultat des activités périscolaires est bénéficiaire de 17.063 €.

Natation

Le nombre d'élèves inscrits est stable, mais le montant des cotisations perçues est en hausse du fait de l'augmentation de 10% appliquée au tarif des cotisations.

Les inscriptions pour les cours de natation sont très importantes et nous ne pouvons satisfaire la demande venant des élèves des quatre écoles européennes. Nous avons connu quelques difficultés avec les piscines : la VUB fermée quelques semaines en raison des dégâts causés à la toiture lors de forts coups de vent en janvier/février et la nouvelle fermeture de Longchamp fin mai. Nous attendons toujours une confirmation de la commune d'Uccle pour la réouverture de la piscine Longchamp début 2013.

Année scolaire	Nombre nageurs	Cotisations reçues (en €)
2008-2009	210	48 260
2009-2010	280	63 820
2010-2011	267	60 207
2011-2012	276	68 500

Garderie Césame (du vendredi après-midi)

Durant cette année 2011-2012, la hausse importante du nombre d'élèves en maternelle et primaire se répercute sur les inscriptions à la garderie. L'augmentation se confirme donc depuis septembre 2009.

187 enfants fréquentent la garderie durant cette année, soit 47 de plus que l'année précédente.

Près de 64% de ces enfants partent au second départ des bus ou sont repris par les parents au cours de l'après-midi. Les autres, tous en maternelle, prennent le premier départ.

Les animatrices, au nombre de 8, assurent la prise en charge des élèves dès la fin de la cantine pour les enfants de maternelle, la fin de la récréation pour les 1^{ères} et 2^{èmes} années primaires.

La collaboration avec les professeurs de maternelle s'est déroulée sans souci. L'entente a été cordiale et il n'y a eu aucune plainte relative à un manque de rangement ou d'objets détériorés suite à l'occupation des locaux au Fabiola.

Les 1^{ères} et 2^{èmes} années primaires occupent toujours les locaux du sous-sol du Gutenberg, locaux qu'ils partagent avec les professeurs de religion ce qui n'en fait pas vraiment des locaux adaptés à l'organisation d'une garderie.

Garderie Césame : situation au 30/06/2012			
		1 ^{er} départ de bus du vendredi (13h15)	2 ^{ème} départ de bus du vendredi (16h00)
1 ^{er} trimestre	Complet ⁽¹⁾	59	119
	Cas particuliers ⁽²⁾	6	14
	Total	65	133
2 ^{ème} trimestre	Complet	65	111
	Cas particuliers	5	9
	Total	70	120
3 ^{ème} trimestre	Complet	66	109
	Cas particuliers	3	0
	Total	69	109
Moyenne		68	120

⁽¹⁾ Complet : nombre d'enfants ayant payé une cotisation annuelle complète (de septembre 2011 à juin 2012)

⁽²⁾ Cas particuliers : nombre d'enfants arrivés en cours d'année (cotisation au prorata)

Casiers

Pour faire face à l'augmentation de la demande au cours de cette année, 12 nouvelles armoires à casiers ont été installées au préau du bâtiment Platon. 1523 casiers ont été mis en location et toutes les demandes de casiers ont été honorées.

A l'exception de quelques tags sur des portes de casiers du bâtiment Breughel et du bâtiment Da Vinci (sciences), les actes de vandalisme sont en diminution significative, ceci depuis deux ans déjà.

L'école a fait installer de nouvelles caméras de surveillance, dans le petit hall du bâtiment Breughel, ainsi que sous le préau du bâtiment Platon. dans la zone des nouvelles armoires de casiers.

Monsieur Jadoul a assuré un suivi constant et attentif afin de remettre aux élèves les clés qu'ils avaient perdues.

Le renouvellement des plus anciennes armoires de casiers qui a été initié durant l'exercice précédent devra être prévu régulièrement durant les années à venir afin de ne pas accumuler trop de retard.

Évènements

- Concert de Noël du 4 décembre 2011 :

Cet évènement rencontre toujours le même succès, c'est un moment phare de la vie de l'école tant pour les enfants que pour les parents. Nous avons accepté de parrainer 2 étudiants engagés dans le challenge 4Liberty qui ont organisé une vente de gâteaux durant l'entracte.

- Concert de Printemps le 28 avril :

Ce concert a été organisé dans le gymnase Van Houtte sur la scène mise à notre disposition par l'équipe du Talent Show que nous remercions chaleureusement. Ce concert attire moins de monde que le concert de Noël mais la présence des parents est malgré tout relativement importante.

- Festival théâtre et fête de Césame :

Les élèves secondaires des ateliers de théâtre en français ont présenté le fruit de leur travail lors de plusieurs présentations organisées en soirée, en mai et juin. Quant aux élèves du primaire, ils ont présenté leur spectacle le jour de la fête de Césame. Nous avons malheureusement annulé la représentation prévue pour les élèves du théâtre en anglais du secondaire car l'animateur nous a quitté prématurément avant la fin de l'année.

La fête de Césame s'est tenue le samedi 16 juin, elle a rencontré un franc succès dans la mesure où il n'y avait pas de fête d'école cette année et que les parents ont donc été moins sollicités.

*Gilbert Luciani
Président du comité Césame*

Comité Sécurité et Hygiène (CSH)

Le Comité Sécurité et Hygiène (CS&H) est un organe de consultation qui n'a pas la même structure que les autres organes associatifs de l'école (ASBL Transport par ex.).

Il s'agit d'un comité qui rassemble différents membres actifs dans divers aspects de la vie de l'école. Ces membres sont les suivants :

- représentants APEEE,
- médecin de l'école,
- représentant des vigiles,
- représentants du personnel,
- directeurs adjoints,
- représentant des élèves,
- représentant de la Régie des bâtiments,
- représentant du Comité des Transports (APEEE Services),
- conseillers pédagogiques,
- coordinateur de la maternelle,
- secrétaire pédagogique (sec.),
- technicien de l'école.

Sous la direction de la Directrice de l'école, Madame Ruiz-Esturla, ces membres discutent de l'Hygiène et de la Sécurité à l'école pour travailler et étudier dans de bonnes conditions.

Les décisions prises lors de ces comités sont mises en pratique sous la responsabilité et l'autorité de la direction de l'école.

L'école s'est concentrée sur quatre objectifs principaux en cette année 2011-2012 :

- l'accès à l'école ;
- le bâtiment des sciences ;
- le complexe sportif ;
- l'espace de récréation : organisation des récréations, installations (aires de jeu), affichage et inspections.

En plus, on a discuté de l'implémentation de mesures appropriées pour préparer le déménagement à Berkendael et les travaux au bâtiment Fabiola pendant l'année 2012-2013.

Pere Moles Palleja
Représentant APEEE au CSH

Classes de neige

Les classes de neige pour les classes de 4^{ème} primaire de notre école ont eu lieu du 26 janvier au 03 février 2012. Nous sommes partis pour la sixième fois avec l'organisation belge CPAN. La participation était de 219 sur 235 enfants dans le niveau 4. L'équipe encadrant comptait 37 adultes, dont 10 titulaires de classe, 13 accompagnateurs choisis par l'école, 1 infirmière, 2 chauffeurs (parents d'élèves), 1 responsable de l'organisation et 10 jeunes étudiants du CPAN. Total des participants : 256 personnes.

Comme l'an dernier nous avons loué des compartiments supplémentaires. Cette année nous avons 10 compartiments en plus à disposition et presque chaque compartiment a pu être occupé avec max 5 enfants. Cela a permis aux adultes de se retrouver par deux dans chaque compartiment.

Le voyage d'aller était correct et ponctuel.

Pour le voyage de retour il y a eu quelques problèmes d'ordre mineur :

Le train INTERSOC provenant de Sierre avait une heure de retard (raison : effondrement d'un pont dans la région de Sierre). Une partie de notre groupe a eu la chance de pouvoir attendre au chaud dans une maison avec des bureaux à côté de la gare et l'autre partie a pu rester au chaud dans les wagons du train crémaillère. Il faisait -15 degrés le soir du départ. Les enfants n'ont pas eu froid et n'ont pas senti le temps passer. Comme d'habitude nous avons insisté sur la tenue de ski pour le trajet en train. Le train est arrivé avec des compartiments chauffés. La propreté pourtant laissait à désirer.

A l'aller, deux enfants avaient vomi dans un compartiment et au retour le même compartiment montrait encore des traces de ce malaise. De même pour la propreté des toilettes.

Une lettre signalant cette situation inacceptable a été envoyée au CPAN.

En arrivant à Bruxelles nous n'avions pas beaucoup de retard.

Ce retard a permis aux parents de déjà réceptionner la valise de leur enfant. Il y avait seulement 3 valises qui sont restées jusqu'à lundi.

Pendant tout le séjour les parents ont été informés du déroulement des classes de neige via le blog fait quotidiennement par l'organisatrice sur place.

Nous n'avions pas de malades ni des blessés à signaler.

Un grand coup de chance !!!

Les deux chauffeurs parents d'élèves de l'an dernier se sont réengagés à conduire nos bagages avec un camion de location.

Comme toujours, l'équipe du centre nous a soutenus dans toutes les questions et a été à notre écoute.

La communication avec le responsable de l'Ecole de Ski était très positive et l'organisation des cours a été efficace et très professionnelle.

La traversée des pistes de ski à la fin des cours de ski pour rentrer au Centre reste sécurisée d'une façon satisfaisante.

L'organisation CPAN a pu satisfaire toutes nos demandes concernant un déroulement correct de nos classes de neige.

L'activité « construction d'igloos » a enfin pu être effectuée cette année grâce à l'abondance d'une neige très appropriée. Le succès auprès des enfants était

remarquable. Le journal de la région a fait un reportage sur cette activité en interviewant un titulaire de classe. Les moniteurs guides étaient des vrais professionnels. Nos titulaires et accompagnateurs ont été mis à l'épreuve. Nous avons de nouveau eu la chance de pouvoir assister à la course des chiens esquimaux. La piste de la course passait directement derrière le centre. Le tobogganing continue à être le highlight du séjour.

Nos enfants avaient beaucoup moins de médicaments avec eux de la maison !!!!!

L'organisation de l'infirmierie est un peu à revoir pour l'année prochaine. L'installation du blog a très bien fonctionné. Les parents se sont montrés contents.

Les classes de neige ont été clôturées avec une soirée resto pour tous les adultes au restaurant EQUINOXX.

Le Conseil d'Administration de l'ASBL « Solidarité Classes de Neige », qui s'occupe de la gestion financière de ce voyage scolaire en acceptant l'initiative des représentants des parents (un délégué pour l'APEEE et un autre, élu par les représentants des classes concernées), a décidé qu'une commission de décision sera constituée de 3 personnes (un représentant de la Direction, un représentant de l'école et un représentant des parents). Cette commission décidera de l'accord ou non de subside demandé par les familles ayant besoin d'une telle aide.

Istvan Dobo et Petra Saal

Comptes APEEE au 31/08/2012

Rapport d'activité de trésorerie – comptes du 01.09.2011 au 31.08.2012

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE EUROPEENNE DE BRUXELLES I					
COMPTE DE RESULTATS AU 31 AOUT 2012					
	Réel 2009/10	Budget 2010/11	Réel 2010/11	Budget 2011/12	Réel 2011/12
CHARGES					
Frais entretien ordinateur (+logiciel)	0,00	300,00	0,00	300,00	0,00
Frais téléphone / internet	538,49	1.000,00	434,39	600,00	497,96
Frais postaux	0,00	0,00	12,10	15,00	6,50
Fournitures de bureau / ordinateur / copies	187,74	150,00	91,05	150,00	290,15
Honoraires Avocats/ Comptable/ autres	1.000,00	0,00	0,00	150,00	991,35
Honoraires Commissaires aux comptes	299,95	600,00	299,95	600,00	0,00
Dons, cadeaux	94,90	0,00	0,00	100,00	94,00
Participation projets école	608,20	0,00	926,00	0,00	0,00
Participation projets externes école	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Publications légales	0,00	100,00	250,00	250,00	118,70
Cotisations + frais Interparents	0,00	850,00	1.200,00	1.200,00	1.350,00
Annonces et insertions	0,00	0,00	90,75	0,00	0,00
Réceptions (barbecue Apeee)	491,77	250,00	223,88	500,00	328,78
Frais de formation	<u>0,00</u>	<u>150,00</u>	<u>0,00</u>	<u>150,00</u>	<u>240,00</u>
TOTAL BIENS ET SERVICES	3.221,05	3.400,00	3.528,12	4.015,00	3.917,44
Rémunérations	35.126,28	37.159,00	37.275,51	39.774,00	22.967,64
Indemnités de rupture	0,00	0,00	0,00	0,00	13.213,28
Déplacements	440,00	528,00	528,00	528,00	344,77
Différences provision pécules vacances	-1.734,22	1.903,00	1.936,09	256,00	2.721,16
Charges patronales	8.925,68	9.765,00	9.782,67	10.576,00	12.448,62
Autres frais de personnel	1.345,75	1.350,00	1.299,13	1.300,00	889,61
Assurances accident travail / RC	714,10	675,00	694,95	735,00	655,72
Secrétariat social	308,70	250,00	268,54	270,00	313,61
Services médicaux	16,00	16,00	21,14	38,00	0,00
Chèques repas	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
TOTAL REMUNERATIONS ET CHARGES	45.142,29	51.646,00	51.806,03	53.477,00	53.554,41
Dotations amortissements	<u>2.886,06</u>	<u>0,00</u>	<u>4.600,42</u>	<u>8.000,00</u>	<u>0,00</u>
TOTAL AMORTISSEMENTS	2.886,06	0,00	4.600,42	8.000,00	0,00
Taxes diverses	<u>145,48</u>	<u>180,00</u>	<u>177,10</u>	<u>172,00</u>	<u>0,00</u>
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	145,48	180,00	177,10	172,00	0,00
Différences	0,00	0,00	0,11	0,00	0,00
Intérêts et frais de retard	0,00	0,00	0,00	0,00	216,91
Frais de banque	<u>129,57</u>	<u>130,00</u>	<u>178,73</u>	<u>180,00</u>	<u>284,54</u>
TOTAL CHARGES FINANCIERES	129,57	130,00	178,84	180,00	501,45

Charges exceptionnelles / subsides	<u>93,25</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>30.000,00</u>	<u>30.000,00</u>
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	93,25	0,00	0,00	30.000,00	30.000,00
Impôts	<u>217,09</u>	<u>225,00</u>	<u>232,34</u>	<u>255,00</u>	<u>347,65</u>
TOTAL IMPOTS	217,09	225,00	232,34	255,00	347,65
TOTAL CHARGES	51.834,79	55.581,00	60.522,85	96.099,00	88.320,95
PRODUITS					
Cotisations	57.504,00	50.000,00	55.765,00	72.000,00	73.260,00
Autres recettes	2.564,41	0,00	15.898,65	0,00	0,00
Autres recettes r�troced�es	<u>-2.564,41</u>	<u>0,00</u>	<u>-15.898,65</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
TOTAL VENTES	57.504,00	50.000,00	55.765,00	72.000,00	73.260,00
Fournitures et prestations	10.000,00	10.000,00	0,00	0,00	0,00
R�cup�ration biens et services	10,00	10,00	0,00	0,00	0,00
R�cup�ration r�mun�rations et charges	<u>441,92</u>	<u>441,92</u>	<u>374,53</u>	<u>400,00</u>	<u>450,66</u>
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	10.451,92	10.451,92	374,53	400,00	450,66
Int�r�ts re�us	1.447,26	1.500,00	1.548,89	1.700,00	1.700,63
Diff�rence	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>8,00</u>
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1.447,26	1.500,00	1.548,89	1.700,00	1.708,63
Produits exceptionnels s/ exercices ant�rieurs	1.029,23	325,00	0,00	325,00	0,00
Autres revenus exceptionnels (calculatrice)	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>134,00</u>
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1.029,23	325,00	0,00	325,00	134,00
TOTAL PRODUITS	70.432,41	62.276,92	57.688,42	74.425,00	75.553,29
RESULTAT DE L'EXERCICE	18.597,62	6.695,92	- 2.834,43	- 21.674,00	- 12.767,66

Les comptes annuels de l' AISBL APEEE d'Uccle ont  t   tablis dans une perspective de continuit  des activit s.

A la lecture des comptes, nous observons que notre r sultat net est n gatif et repr sente une perte ma tris e de 12.767,66   (car nous avons effectu  un don de 30.000     Cesame) pour des recettes totales de 75.553,29   et des charges totales de 88.320,95  .   noter que les cotisations re ues ont augment  de 31,37 % par rapport   l'exercice pr c dent et nous en remercions les parents. Pour votre information, la cotisation de 40   reste une des plus basses de toutes les  coles europ ennes (voir ci-dessous).

Montant de la cotisation dans les Ecole europ ennes

Ecole	Cotisation 2012-2013	Ecole	Cotisation 2012-2013	Ecole	Cotisation 2012-2013
Ixelles	45 �	Mol	30 �	M�nchen	40 �
Woluwe	45 �	Luxembourg I & II	50 �	Bergen	25 �
Uccle	40 �	Karlsruhe	30 �	Alicante	30 �
Laeken	50 �	Frankfurt (ordinary member)	100 �	Varese	25 �
Culham	17 �	Frankfurt (supporting member)	30 �		

Nous pensons utile, pour comprendre le déficit de l'année, de comparer le « réalisé » durant l'année 2011-2012 avec le budget et avec les résultats de l'année précédente :

	Réalisé 2010-2011	Budget 2011-2012	Réalisé 2011-2012	Ecart budget	Croissance
Recettes					
Cotisations	55.765,00	72.000,00	73.260,00	(+) 1.260,00	+ 31,37 %
Autres produits d'exploit.	374,53	725,00	584,66	(-) 140,34	+ 56,10 %
Produits financiers	1.548,89	1.700,00	1.708,63	(+) 8,63	+ 10,31 %
Total	57.688,42	74.425,00	75.553,29	(+) 1.128,29	
Dépenses					
Services et biens divers	3.528,12	4.015,00	3.917,44	(-) 97,56	+ 11,03 %
Rémunérations	51.806,33	53.477,00	53.554,41	(+) 77,41	+ 3,37 %
Amortissements	4.600,42	8.000,00	0,00	(-) 8.000,00	
Taxes diverses	409,44	427,00	347,65	(-) 79,35	- 15,09 %
Charges financières	178,84	180,00	501,45	(+) 621,45	
Charges exceptionnelles		30.000,00	30.000,00	0,00	
Total	60.522,85	96.099,00	88.320,95	(-) 7.778,05	
	- 2.834,43	- 21.674,00	- 12.767,66	(+) 8.906,34	

Nous constatons les éléments suivants :

1. Recettes

- Les cotisations ont augmenté de 31,37 % par rapport à l'exercice précédent et avaient été correctement budgétées (écart de 1,75 %).
- Les autres produits d'exploitation ont augmenté de 210,13 € par rapport à l'exercice antérieur mais sont toutefois antérieurs de 140,34 € à ce qui avait été budgété.
- Les produits financiers sont en augmentation de 10,31 % par rapport au dernier exercice. Cette augmentation avait été correctement budgétée (écart de 0,51 %).

Globalement, les recettes sont de 1.128,29 € supérieures au budget et en augmentation de 17.864,87 soit 30,97 % par rapport à l'exercice précédent.

2. Dépenses

- Les services et biens divers, c'est-à-dire l'ensemble des frais de gestion, ont augmenté de 389,32 €. Cette augmentation est toutefois inférieure à ce qui avait été budgété pour l'exercice (-2,43 %).

- Les rémunérations et charges sociales sont en très légère augmentation par rapport au budget (+0,14 %) mais il s'agit d'une augmentation maîtrisée par rapport au dernier exercice (+ 3,37%). L'écart avec le budget est de 77,41 €. Deux événements ont impacté ce poste. Les indemnités de licenciement de l'ancienne collaboratrice ont contribué à l'augmentation ; toutefois, l'absence de rémunération avant le remplacement de celle-ci vient annuler cette augmentation.
- Amortissements : il n'y a pas eu d'investissement cette année bien que ce poste était budgété à hauteur de 8.000,00 €.
- Charges financières : elles sont en augmentation par rapport au dernier exercice (+ 322,61 €). Cette augmentation s'explique par des intérêts de retard relatifs à des factures payées hors délai pendant la vacance de collaborateur.
- Charge exceptionnelle : le budget prévoyait une charge exceptionnelle de 30.000 € sous forme de don à la nouvelle asbl APEEE Services.

Globalement les charges de l'exercice sont en augmentation par rapport au dernier exercice mais cette augmentation avait été budgétée. Les charges sont de 7.778,05 € inférieures à celles qui avaient été budgétées.

En conclusion

Nous pouvons synthétiser les résultats de l'exercice 2011-2012 de la manière suivante :

a) Résultat

Déficit budgété	(-) 21.674,00
Excédent de recettes par rap. au budget	(+) 1.128,29
Insuffisance de charges par rap. au budget	(+) 20.991,33
Indemnités de rupture	(-) <u>13.213,28</u>
Résultat de l'année 2011-2012	(-) <u>12.767,66</u>

b) Evolution par rapport à l'année 2010/2011

	2010/2011	2011/2012	écart	%
Recettes	57.688	75.553	+ 17.865	+ 30,97
<u>Dépenses</u>	<u>60.523</u>	<u>88.321</u>	+ 27.798	+ 45,93
Résultat	(-) 2.834	(-) 12.768		

**SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE L'APEEE BRUXELLES I
AU 31.08.2012**

APEEE Bruxelles1 AISBL - BILAN AU 31.08.2012

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations corporelles		Patrimoine	
MOBILIER/MATERIEL BUREAU	3.334,92	REVENUS NETS CUMULES	101.340,37
AMORTIS s/ MOBILIER ET MATERIEL BUREAU	<u>(3.334,92)</u>	REVENUS DE L'EXERCICE	<u>(12.767,66)</u>
	0,00		88.572,71
Immobilisations incorporelles		Dettes à un an au plus	
INFORMATIQUE PROGRAMME	6.615,07	FOURNISSEURS	2.007,05
AMORTISSEMENT INFORMATIQUE	<u>(6.615,07)</u>	AUTRES DETTES SOCIALES	26,28
	0,00	ONSS	<u>878,00</u>
Créances à un an au plus			2.911,33
AUTRES CREANCES - PROVISION ONSS	1.923,00	CREDITEURS DIVERS	7.701,93
Valeurs disponibles		C/C APEEE SERVICES	<u>172,79</u>
COMPTE COURANT ING	48.364,68		7.874,72
ING LIVRET VERT 1	86.210,84	Comptes de régularisation	
ING LIVRET VET 2	18.259,25	CHARGES À IMPUTER	973,73
ING LIVRET VERT 3	522,58	PRODUITS À REPORTER	<u>56.617,00</u>
ING BUSINESS ACCOUNT	56,35		57.590,73
ING BONUS ACCOUNT	702,16		
CAISSES - ESPECES	<u>188,49</u>		
	154.304,35		
Comptes de régularisation			
CHARGES À REPORTER	222,14		
PRODUITS ACQUIS	<u>500,00</u>		
	722,14		
	156.949,49		156.949,49

Nous pouvons synthétiser la situation au 31 août 2012 de cette manière :

ACTIF

Immobilisations corporelles	0
Créances à court terme	1.923
Trésorerie	154.304
Comptes de régularisation	<u>722</u>

Total actif **156.949**

PASSIF

Fonds propres	88.573
Dettes à court terme	10.786
Comptes de régularisation	<u>57.591</u>

Total passif **156.949**

Commentaires

Actif

Immobilisations corporelles : 0,00 €

L'APEEE n'a procédé à aucun investissement durant cet exercice.

Les amortissements sont pratiqués entièrement l'année de leur acquisition, dès lors, il n'y a pas eu de charge d'amortissement cette année.

Trésorerie : 154.304 €

Notre trésorerie a diminué par rapport à l'an dernier d'environ 45.000 €. Notre trésorerie représente encore près de 98,31 % de notre total bilan et est équivalente à plus de deux années de cotisations.

Passif

Fonds propres : 88.573 €

Les fonds propres ont diminué du montant de la perte de l'exercice, soit de 12.768 €.

Régularisations : 57.591 €

Il s'agit principalement de cotisations reçues avant le 31/08/2011 et qui concernent l'exercice 2012-2013.

Adil SOUSSI NACHIT
Trésorier de l'APEEE

APEEE Services

Le processus de réorganisation des services est enfin achevé. L'ensemble des services est maintenant repris au sein d'une même structure 'l'APEEE Services', sous l'entière responsabilité des parents.

En annexe de ce rapport, figurent les résultats financiers de l'année écoulée, qui sont légèrement excédentaires pour l'ensemble des services. Notons toutefois le léger déficit de la cantine, qui devrait être corrigé l'année prochaine du fait de la réduction des coûts de service en salle, et celui plus préoccupant, car proportionnellement plus important, des activités périscolaires, pour lesquelles nous allons faire une analyse de fond, afin de comprendre les raisons de ce déficit et tenter d'y remédier. Les activités périscolaires seraient en effet déficitaires sans la contribution de 30.000 € de l'APEEE.

Nous nous félicitons de la nouvelle comptabilité mise en place, avec l'aide d'un cabinet de comptabilité externe, qui, pour la première fois, nous donne la possibilité d'analyser dans le détail les dépenses et recettes de chaque service ainsi qu'une meilleure transparence sur la gestion de nos services vis-à-vis des parents.

Enfin, cette année aura été marquée également par la préparation du transfert des élèves de maternelle et de P1 vers le site de Berkendael.

J'en profite pour remercier notre coordinatrice Pascale De Smedt, les gérants de la cantine, Tony Dillen, du transport, Frédéric Herinckx, de la garderie et des activités périscolaires, Marie-France Lipsin et Dominique Récalde, Vincent Reynaerts, des casiers, ainsi que leurs collaborateurs pour leur travail et leur dévouement.

Pierre Choraine
Président de l'APEEE Services

APEEE Services – Réalisé 2011-2012

	TOTAL	Coordination	Cantine	Transport	Activités périscolaires	Garderie	Casiers	Equipe natation
Produits								
Cotisations	4.827.674,99	0,00	1.744.466,80	2.569.442,11	380.436,83	60.190,25	38.916,00	34.223,00
Autres recettes	164.039,42	133.415,00	0,00	0,00	30.624,42	0,00	0,00	0,00
Récupération biens et services	12.460,84	395,48	6.128,47	1.627,61	3.996,20	313,08	0,00	0,00
Produits financiers	15.485,63	4,56	7.686,31	5.917,80	1.249,15	93,97	532,53	1,31
Total produits	5.019.660,88	133.815,04	1.758.281,58	2.576.987,52	416.306,60	60.597,30	39.448,53	34.224,31
Charges								
Coûts des prestations	2.828.784,66	0,00	587.669,55	2.205.929,02	33.652,05	231,60	0,00	1.302,44
Biens et services	909.125,30	29.649,64	594.952,81	62.344,16	170.739,39	2.522,70	26.389,96	22.526,64
Rémunérations et charges	981.374,17	54.062,93	531.713,73	157.879,53	194.542,44	43.175,54	0,00	0,00
Amortissements	54.042,49	1.189,97	38.613,08	1.848,88	0,00	0,00	12.390,56	0,00
Autres charges d'exploitation	123.582,00	20.167,00	41.688,00	61.727,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges financières	3.134,30	152,68	1.067,40	1.165,24	309,61	122,19	145,87	171,31
Taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total charges	4.900.042,92	105.222,22	1.795.704,57	2.490.893,83	399.243,49	46.052,03	38.926,39	24.000,39
Résultat	119.617,96	28.592,82	- 37.422,99	86.093,69	17.063,11	14.545,27	522,14	10.223,92
Patrimoines/Revenus cumulés antérieurs au 31/08/2011	852.161,60	0,00	173.277,72	545.214,57	73.724,12	35.105,73	24.519,51	319,95
Patrimoines/Revenus cumulés au 31/08/2012	971.779,56	28.592,82	135.854,73	631.308,26	90.787,23	49.651,00	25.041,65	10.543,87